

Sport dans la Ville

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

Sport dans la Ville

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Sport dans la Ville, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 15 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Mohamed Mabrouk

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2011 (12 mois)				31/12/2010 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	14 106,56	12 489,95	1 616,61	0,03	2 262,69	0,04
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	4 670 764,51	641 800,83	4 028 963,68	66,39	4 217 596,82	70,60
Installations techniques, matériel & outillage industriels	27 950,21	17 827,26	10 122,95	0,17	9 523,05	0,16
Autres immobilisations corporelles	364 495,89	152 075,56	212 420,33	3,50	211 659,80	3,54
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	136 324,36		136 324,36	2,25		
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles					27 070,00	0,45
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					8 425,00	0,14
TOTAL (I)	5 213 641,53	824 193,60	4 389 447,93	72,33	4 476 537,36	74,94
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					168,00	0,00
Avances & acomptes versés sur commandes	31 759,20		31 759,20	0,52	27 382,54	0,46
Créances usagers et comptes rattachés	150 227,81		150 227,81	2,48	103 913,80	1,74
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					7 616,87	0,13
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					400,00	0,01
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	277,60		277,60	0,00	296,66	0,00
. Autres	122 917,68		122 917,68	2,03	425 175,43	7,12
Valeurs mobilières de placement	110,38		110,38	0,00	110,38	0,00
Disponibilités	1 343 393,89		1 343 393,89	22,14	886 951,12	14,85
Charges constatées d'avance	30 484,04		30 484,04	0,50	45 135,08	0,76
TOTAL (II)	1 679 170,60		1 679 170,60	27,67	1 497 149,88	25,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	6 892 812,13	824 193,60	6 068 618,53	100,00	5 973 687,24	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 155 634,61	19,04	1 010 069,41	16,91
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	124 541,89	2,05	145 565,20	2,44
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 160 146,29	68,55	4 378 230,27	73,29
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	5 440 322,79	89,65	5 533 864,88	92,64
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	22 182,00	0,37		
Fournisseurs et comptes rattachés	264 614,27	4,36	233 139,12	3,90
Autres	231 822,88	3,82	193 350,24	3,24
Produits constatés d'avance	108 696,00	1,79	13 333,00	0,22
TOTAL(IV)	627 315,15	10,34	439 822,36	7,36
Ecart de conversion passif (V)	980,59	0,02		
TOTAL PASSIF	6 068 618,53	100,00	5 973 687,24	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux amortissements	281 737,01	23,52	192 346,84	22,27	89 391	46,47	
Dotations aux provisions							
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées							
Autres charges	248,72	0,02	683,56	0,08	-435	-63,68	
Total des charges d'exploitation (I)	3 601 074,47	300,56	2 935 714,52	339,97	665 360		
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)							
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion	1 378,02	0,12	7 389,60	0,86	-6 011	-81,34	
Sur opérations en capital			389,93	0,05	-389	-100,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 378,02	0,12	7 779,53	0,90	-6 401	-82,28	
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)	7 178,00	0,60	954,00	0,11	6 224	652,41	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	3 609 630,49	301,28	2 944 448,05	340,98	665 182	22,59	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	124 541,89	10,39	145 565,20	16,86	-21 024	-14,43	
TOTAL GENERAL	3 734 172,38	311,67	3 090 013,25	357,84	644 159	20,85	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat	4 441,00						
Prestations en nature							
Dons en nature	28 192,00		28 800,00				
TOTAL	32 633,00		28 800,00				
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services	28 192,00		28 800,00				
Personnel bénévole	4 441,00						
TOTAL	32 633,00		28 800,00				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 062 118,53 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 125 051,89 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/02/2012 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe du CRC 99-01 et 99-03, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Valeurs mobilières de placement: elles sont évaluées au coût unitaire moyen pondéré.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : les immobilisations liées à la construction du site Campus avaient été décomposées lors de la mise en activité en 2007.

Les immobilisations liées à la construction du site Campus Pro ont été décomposées de la même manière lors de la mise en activité le 17 septembre 2010.

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Immobilisations en cours : ce poste intègre les immobilisations liées à la construction à venir de terrains, salles de sport et vestiaires complémentaires aux installations actuelles.

- Agencements sur sol d'autrui : les agencements et réfections des terrains mis à disposition par les villes et utilisés pour la réalisation des programmes de l'association sont comptabilisés en charges au titre de l'exercice de réalisation. En contrepartie les financements couvrant l'intégralité de ces dépenses sont comptabilisés en subventions durant le même exercice.

- Rattachement des dons: nous rappelons qu'ils ne sont reconnus en produits qu'à compter de leur date d'encaissement.

Par dérogation au principe énoncé ci-dessus, un traitement différencié est opéré lorsque le don concerné fait l'objet d'un engagement préalable et définitif du donateur et qu'il se rattache à une manifestation réalisée durant l'exercice, il est rattaché à l'exercice selon le principe du rattachement des produits aux charges.

Précision sur le traitement des fonds recueillis au titre du projet Campus Pro :

Dans le cadre de son projet Campus Pro, l'association recueille des fonds aussi bien auprès d'autorités publiques (Conseils Régionaux...) que de structures privées, lucratives ou non.

Le financement est donc réparti entre des financements privés et des subventions publiques. Ces fonds, qu'ils soient publics ou privés, sont précisément et contractuellement affectés par les parties versantes au financement et à l'acquisition d'actifs destinés à être immobilisés dans les comptes de l'association.

Les subventions d'investissement publiques étant affectées à un bien renouvelable par l'association, sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise, conformément au règlement CRC 99-01.

Concernant les financements privés, qui concourent à la réalisation du même objectif, la doctrine actuelle distingue selon qu'il s'agit d'un apport ou d'une dépense de mécénat, les premiers étant constatés au passif du bilan, les seconds étant constatés au compte de résultat.

En l'absence de précision spécifique de la doctrine sur cette situation particulière, et du caractère indissociable et interdépendant des financements publics et privés, ces derniers sont comptabilisés en harmonie avec la méthode retenue pour les subventions publiques.

Durée de reprise des subventions d'équipement :

Les subventions d'équipement ayant uniquement vocation à financer les projets Campus et Campus Pro, elles sont reprises en résultat à hauteur des dotations aux amortissements constatées au titre des actifs Campus et Campus Pro.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 213 642 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 193	2 914		14 107
Immobilisations corporelles	4 999 376	227 229	27 070	5 199 535
Immobilisations financières	8 425		8 425	
TOTAL	5 018 994	230 143	35 495	5 213 642

Amortissements et provisions d'actif = 824 194 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 930	3 560		12 490
Immobilisations corporelles	533 527	278 177		811 704
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	542 457	281 737		824 194

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Marques, procedes	14 107	12 490	1 617	de 1 à 4 ans
Constr. s/sol d'autrui	2 098 775	143 403	1 955 372	40 ans
Agenc.const.sol autrui	2 571 989	498 398	2 073 591	de 5 à 40 ans
Materiel de sport	25 886	16 413	9 472	de 4 à 8 ans
Materiel evenementiel	2 065	1 414	651	5 ans
Materiel de transport	63 700	27 772	35 928	de 3 à 8 ans
Materiel de bureau	206 867	66 136	140 731	de 3 à 8 ans
Materiel informatique	93 929	58 167	35 761	de 3 à 5 ans
Immo. corporel. en cours	136 324	0	136 324	Non amortiss.
TOTAL	5 213 642	824 194	4 389 448	

Etat des créances = 297 407 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	297 407	297 407	
TOTAL	297 407	297 407	

Provisions pour dépréciation = 0 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	11 732			11 732	
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	11 732			11 732	

Produits à recevoir par postes du bilan = 224 003 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	104 171
Autres créances	119 832
Disponibilités	
TOTAL	224 003

Charges constatées d'avance = 30 484 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 598 123 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	264 614	264 614		
Dettes fiscales & sociales	193 781	193 781		
Dettes sur immobilisations	24 968	24 968		
Autres dettes	6 064	6 064		
Produits constatés d'avance	108 696	108 696		
TOTAL	598 123	598 123		

Charges à payer par postes du bilan = 92 161 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 704
Dettes fiscales & sociales	82 457
Autres dettes	
TOTAL	92 161

Produits constatés d'avance = 108 696 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Afin d'éclairer le lecteur, nous synthétisons dans le tableau ci-dessous la répartition des produits d'exploitation perçus par nature :

Nature des produits d'exploitation en euros	2011	2010
Recettes issues d'opérations lucratives accessoires	290 075	188 438
Recettes issues des manifestations de soutien	871 181	637 845
Participation des familles utilisatrices	27 873	34 993
Contributions des entrepreneurs	8 976	2 238
Subventions d'exploitation (Bailleurs publics)	975 022	758 168
Dons perçus des particuliers et des entreprises	1 141 503	1 093 481
Cotisations	250	230
TOTAL	3 314 880	2 715 394

L'évaluation des contributions volontaires en nature est présentée ci-dessous :

Evaluation des contributions volontaires en nature en euros	2011	2010
Frais de recherche de fonds	15 800	43 800
Frais de fonctionnement	12 392	
Autres charges	4 441	1 612
TOTAL	32 633	45 412

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous précisons que la rémunération et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants salariés et bénévoles s'élève à 96 386 euros au titre de l'exercice.

Effectif moyen

En vertu de l'article R 123-200 du Code de Commerce, nous vous présentons le tableau du nombre moyen de salariés permanents en CDI au titre de l'exercice.

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	11
Employés Etam	10
TOTAL	21

Autres informations complémentaires

Bail emphytéotique avec la Ville de Lyon

En vertu d'un bail emphytéotique signé pour une durée de 40 ans, le terrain sur lequel l'association a construit le site Campus est mis à disposition moyennant un loyer s'élevant à 16 000 euros par an.

Au terme de ce bail, le bailleur devient propriétaire des bâtiments.

En vertu d'un avenant au bail emphytéotique, le bailleur facture un loyer mensuel complémentaire s'élevant à 475 euros, au titre de l'occupation d'une partie du parc contigüe au terrain occupé par le site Campus.

Engagements en matière de retraite

En raison de la moyenne d'âge basse des salariés, cette information n'est pas significative au 31 décembre 2011.

Engagements en matière de droit individuel à la formation

Le nombre d'heures acquis par les salariés au titre du droit individuel à la formation s'élève à 1 192 heures au 31 décembre 2011.

Le nombre d'heures n'ayant pas donné lieu à demande des salariés s'élève à 1 192 heures.

Régime fiscal de l'association

L'association comprenant un secteur distinct lucratif accessoire, a mis en œuvre une procédure de suivi analytique afin de répondre aux obligations de présentation d'une liasse fiscale et de suivi des divers impôts et taxes dont elle a la charge.

Evénements post-clôture

Dans le cadre de son projet d'extension du site Campus, l'association a obtenu un permis de construire en novembre 2011 et signé un avenant au bail emphytéotique avec la ville début 2012.

Le coût de construction de ce nouveau bâtiment est estimé à 2,7 millions d'euros à la clôture de l'exercice. Le montant des financements confirmés à ce jour s'élèvent à 2 millions d'euros.

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 224 003 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a établir	104 171
TOTAL	104 171

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Debit.cred.div.prod.a rec	119 832
TOTAL	119 832

Charges constatées d'avance = 30 484 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance	30 484
TOTAL	30 484

Charges à payer = 92 161 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue	9 704
TOTAL	9 704

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer	48 611
Org.soc. ch./conges payes	19 444
Org.soc. charges a payer	14 402
TOTAL	82 457

Produits constatés d'avance = 108 696 E

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance	108 696
TOTAL	108 696

EMPLOIS 2011		Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES 2011		
				Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Sur des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0	
1 - Missions sociales		2 550 967		1 - ressources collectées auprès du public	48 404	
1.1. Réalisées en France					1.1. Dons et Legs collectés	
Actions réalisées directement					- Dons manuels non affectés	48 404
sport-terrains					- Dons manuels affectés	48 404
LDLV					1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0
Séjours et camps					2 - Autres Fonds privés	1 964 279
Apprentibus					3 - Subventions et autres concours publics	975 022
JDLV					4- Autres Produits	734 735
EDLV						
2 - Frais de recherche de Fonds						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		36 959				
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		527 571				
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		70 784				
3 - Frais de fonctionnement		423 349				
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat		3 608 630		I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	3 722 440	
II Dotations aux provisions				II - Reprises des provisions	11 732	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées				III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
IV Excédent de ressources de l'exercice		124 542		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V Total Général		3 734 172		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
				VI - Total Général	3 734 172	
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					48 404	
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public						
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public				0 VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	0	
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	48 404	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS						
Missions sociales				Bénévolat	4 441	
Frais de recherche de fonds		15 800		Prestation en nature	28 192	
Frais de fonctionnement et autres charges		16 833		Dons en Nature		
Total		32 633		Total	32 633	

Notes annexes au compte emplois des ressources

Informations générales

Définition des missions sociales

Les missions sociales de l'association, conformément à ses statuts, sont principalement les suivantes :

- Création et animation de centres sportifs (football, basket-ball et rugby) implantés au coeur de quartiers sensibles dans différentes communes de la région Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne),
- Organisation de camps de vacances d'été et d'hiver profitant chaque année à 200 jeunes de Sport dans la Ville.
- Mise en place d'échanges internationaux avec les associations étrangères, (Brésil, Etats-Unis, Inde).
- Création de programmes de soutien à la lecture et à l'écriture.
- Mise en place de Programmes d'insertion professionnelle destinés à des jeunes de 14 ans et plus.
- Mise en place d'un Programme d'aide à la création d'entreprise et hébergement des entrepreneurs.

Règles et méthodes comptables

Ce document est établi dans le cadre de l'article 8 de l'ordonnance no 2005-856 du 28 juillet 2005 portant simplification et modification notamment des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels.

Cet article complète l'article 4 de la loi no 91-772 du 7 août 1991 comme suit :

« Lorsque ces organismes ont le statut d'association ou de fondation, ils doivent en outre établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe. Dans ce cas l'annexe comporte le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public prévu au premier alinéa. Le compte d'emploi est accompagné des informations relatives à son élaboration. »

L'article 1er de l'arrêté du 30 juillet 1993 portant fixation des modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel à la générosité publique prévoit les modalités de présentation de ce document.

Il s'agit du troisième exercice de production de ce document.

Compléments d'informations relatives au CER

EMPLOIS

I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat

1. Missions Sociales

1.1 Actions réalisées directement : 2 550 967 €

Il s'agit des dépenses liées à l'encadrement des jeunes au sein des programmes sportifs, d'insertion professionnelles et de découverte (voyages, camps de vacances...) et des dépenses liées à l'entretien des infrastructures accueillant ces programmes, ainsi que de l'achat du matériel nécessaire à leur exécution.

2. Frais de recherche de fonds

2.1 Frais d'appel à la générosité du public : 36 959 €

Sont mentionnés ici les coûts directs des opérations d'appel à la générosité du public, les frais professionnels du personnel travaillant sur ce sujet, à savoir les salaires du personnel concerné et les dépenses liées à l'entretien des infrastructures accueillant ces personnes.

2.2 Frais de recherche des autres fonds privés : 527 571 €

Il s'agit des coûts d'organisation, de personnel et d'infrastructure relatifs à la recherche de fonds privés (dons d'entreprises et de fondations, manifestation événementielles...).

A titre complémentaire, soulignons que les fonds privés collectés en 2011 représentent 1 964 279 €.

2.3 Charges liées à la recherche de subvention et autres concours publics : 70 784€

Sont mentionnés ici les frais professionnels du personnel travaillant sur ce sujet, à savoir les salaires du personnel concerné et les coûts liés à l'entretien des infrastructures accueillant ces personnes.

3. Frais de fonctionnement : 423 349 €

Ces frais incluent

- les charges de personnel liées à l'encadrement et au suivi administratif et financier de l'association, ainsi que les dépenses liées à l'entretien des infrastructures accueillant ces personnes.
- Les charges liées à l'exploitation commerciale du Centre Campus.

RESSOURCES

I Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat

1. Ressources collectées auprès du public

1.1 Dons et Legs collectés : 48 404 €

Il s'agit des dons de particuliers collectés par l'association, ils sont entièrement utilisés dans l'année et affectés aux missions sociales.

2. Autres Fonds privés : 1 964 279 €

Ces ressources proviennent d'entreprises et de fondations d'entreprises partenaires de Sport dans la Ville.

Elles sont également constituées du produit de manifestations événementielles organisées par Sport dans la Ville.

3. Subventions et autres concours publics : 975 022 €

Ce sont des subventions publiques qui contribuent au fonctionnement des programmes de Sport dans la Ville.

4. Autres Produits : 734 735 €

Ils sont constitués de la participation des familles aux camps de vacances, des produits de la location commerciale des terrains sportifs et de salles de réunion du Campus de Sport dans la Ville, ainsi que de la reprise de la quote-part de subvention d'investissement relatives aux bâtiments hébergeant l'association.

Les ressources collectées auprès du public sont systématiquement utilisées lors de l'exercice ce qui explique qu'il n'y ait pas de report des ressources en début d'exercice.